EPALINGES

PREAVIS DE LA MUNICIPALITE AU CONSEIL COMMUNAL N° 4/2013

Concerne : divers entretiens du réseau routier – Demande d'un crédit de construction

---

Monsieur le Président,
Mesdames les Conseillères et Messieurs les Conseillers,

Par le présent préavis, la Municipalité a l'honneur de soumettre, à votre approbation, une demande d'un crédit de construction d'un montant de CHF 800'000.-- (huit cents mille francs), en vue de divers entretiens du réseau routier.

1. Préambule

Le réseau routier de la Commune subit les affres de notre climat, ainsi que d'un trafic en constante augmentation, et doit être régulièrement entretenu.

Le Règlement sur la comptabilité des communes (RCCom) du 14 décembre 1979 prévoit, à son article 15, que tout investissement inférieur à CHF 50'000.-- peut être porté au budget de fonctionnement.

Dès lors et conformément à ce qui précède, tout investissement supérieur doit donc faire l'objet d'un préavis au Conseil communal ; raison pour laquelle la présente dépense vous est exposée par le biais d'un préavis global pour l'entretien des routes.

D'autre part, il est important de déterminer en début d'année les travaux qui seront entrepris pour pouvoir "réserver" les entreprises qui seront appelées à travailler durant les congés scolaires, pour ne pas trop péjorer les conditions de circulation dans la commune.

Les travaux dont il est question dans ce préavis concernent :

- la route de la Croix-Blanche;
- le parking de la Croix-Blanche;
- le chemin des Planches;
- le chemin des Boveresses;
- le chemin du Vaugueny.

D'autres routes de notre commune méritent autant d'attention que les chemins précités. Comme l'an passé, la Municipalité a décidé de ne pas entreprendre d'importants travaux sur des voies qui devront être ouvertes ces prochaines années pour des travaux de collecteurs ou d'autres services officiels.

2. Travaux projetés

Route de la Croix-Blanche

Le tronçon de cette route entre le chemin des Bodérons et la sortie du parking souterrain de la Croix-Blanche présente d'importantes fissures qui ont été colmatées plus d'une fois. La couche de goudron s'est craquelée et se décolle par plaques. Il devient urgent d'entreprendre une restauration globale de ce tronçon, si nous ne voulons pas que des infiltrations d'eau ne dégradent la chaussée en profondeur. Il convient également de renforcer l'encaissement de la chaussée en différents endroits.

Parking de la Croix-Blanche

La partie centrale du parking présente de nombreux affaissements de la couche goudronnée. Les irrégularités de cette surface rendent les travaux de déneigement laborieux et souvent inefficaces.

Chemin des Planches

Suite à des travaux de fouilles concernant des collecteurs, la chaussée doit être remise en état.

Chemin des Boveresses

La chaussée présente des ornières qu'il convient de combler et des surfaces à reprofiler.

Chemins du Vaugueny et du Polny

L'ensemble de la chaussée est en mauvais état. Les derniers travaux d'entretien datent de nombreuses années. Suite aux travaux de réaménagement du talus forestier, au nord du chemin de Florimont, la route a été endommagée et nécessite une remise en état. La Municipalité a décidé de refaire la couche d'usure de cette portion de route sur une longueur d'environ 550 m, aucuns travaux nécessitant des fouilles n'étant à attendre avant longtemps. Ces travaux s'inscrivent en prolongement de ceux que les SI devront effectuer, suite à la rupture de la conduite d'eau, en automne 2012.

3. Planning

Ces travaux débuteront dès l’acceptation du présent préavis. Leur durée s’étalera sur la belle saison.

4. Coût des travaux

Selon les devis établis sur la base des offres d'entreprises rentrées, le coût des travaux se présente comme suit :

Route de la Croix-Blanche

Installation et signalisation - réglage du trafic bus - déplacement des installations pour le fraisage	CHF	12'500.-
Travaux préparatoires	"	39'024.-
Bétons bitumeux	"	380'271.-
Divers et imprévus (coût d'élimination des déchets)	"	25'000.-
Total brut	CHF	456'795.-
Rabais - 4 %		-18'271.80
TVA 8 %	"	35'081.90
Total TTC	**CHF**	**473'605.10**

Parking de la Croix-Blanche

Installation	CHF	3'000.-
Travaux préparatoires et bétons bitumeux	"	22'654.-
Divers et imprévus	"	1'000.-
Total brut	CHF	26'654.-
Rabais 2 %	"	-533.10
Escompte à 30 jours 2 %	"	-522.40
TVA 8 %	"	2'047.90
Total TTC	**CHF**	**27'646.40**

Chemin des Planches

Installation	CHF	2'400.-
Accès Ch. des Planches N° 20	"	10'668.-
Ch. des Planches au droit du N° 46	"	74'240.-
Total HT	CHF	87'308.-
TVA 8 %	"	6'984.65
Total TTC	**CHF**	**94'292.65**

Chemin des Boveresses

Installation	CHF	4'600.-
Travaux préparatoires et enrobé coulé à froid	"	31'255.-
Divers et imprévus	"	0.-
Total brut	CHF	35'855.-
TVA 8 %	"	2'868.40
Total TTC	**CHF**	**38'723.40**

Chemins du Vaugueny et du Polny

Installation	CHF	3'500.-
Travaux préparatoires	"	32'760.-
Bétons bitumeux	"	106'150.-
Divers et imprévus	"	6'000.-
Total HT	CHF	148'410.-
TVA 8 %	"	11'872.80
Total TTC	**CHF**	**160'282.80**

C'est donc un crédit total d'un montant arrondi à CHF 800'000.-- (huit cents mille francs), correspondant au plan des investissements pour 2013, que la Municipalité sollicite auprès du Conseil communal pour mener à bien ces travaux.

L'état des finances communales, en particulier celui des liquidités, devrait nous permettre de financer le projet sans recourir à l'emprunt.

En cas de recours à l'emprunt, la charge d'intérêt annuelle qui en découlerait est estimée à CHF 20'160.-- (taux moyen de la dette au 31.12.2012 : 2.52 %).

5. Conclusions

Vu ce qui précède, nous vous proposons, Monsieur le Président, Mesdames les Conseillères et Messieurs les Conseillers, de prendre les décisions suivantes :

LE CONSEIL COMMUNAL D'EPALINGES

- vu le préavis de la Municipalité N° 4/2013 du 7 janvier 2013,
- entendu le rapport de la Commission nommée pour examiner ce dossier, incluant les conclusions du rapport de la commission des finances
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

d é c i d e

1. **d'accorder à la Municipalité un crédit de CHF 800'000.-- (huit cents mille francs) pour divers entretiens du réseau routier, tels que présentés dans le présent préavis;**
2. **d'autoriser la Municipalité à prélever la somme nécessaire sur les liquidités courantes ou alors, si ces dernières n'étaient pas suffisantes, à recourir à l'emprunt aux meilleures conditions auprès d'un établissement financier, et dans le cadre du plafond d'endettement;**
3. **d'autoriser la Municipalité à porter cette dépense à l'actif du bilan, son amortissement intervenant selon la législation en vigueur.**

Epalinges, le 7 janvier 2013

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le Syndic : Le Secrétaire :

Maurice Mischler Alexandre Good

Représentant municipal délégué : M. Jean-Marc Baatard